

ÉTENDRE NOTRE RAYONNEMENT

IRPP

NOTRE MISSION

L'IRPP contribue à l'amélioration des politiques publiques en produisant des recherches et des analyses approfondies qui éclairent le débat sur les grands enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens et leurs gouvernements.

NOTRE OBJECTIF

Nous rapprochons les milieux de la recherche et des politiques publiques pour améliorer la vie de nos concitoyens.

NOS VALEURS

Nous sommes **indépendants**

Notre indépendance et le contrôle rédactionnel que nous exerçons sur nos travaux assurent la crédibilité de toutes nos activités. Nous mentionnons en toute transparence nos soutiens financiers.

Nous avons une **portée nationale**

Nous traitons d'enjeux qui concernent tous les Canadiens et tous les ordres de gouvernement, et examinons les différents moyens d'améliorer les relations intergouvernementales.

Nos recherches sont fondées sur des **données probantes**

Nos travaux sont menés dans un esprit d'ouverture et selon d'exigeantes normes de rigueur et d'intégrité méthodologiques. Leurs résultats sont l'objet d'un examen par les pairs ou soumis à l'évaluation de spécialistes.

Nous sommes **collaboratifs**

L'IRPP tisse des liens avec des partenaires de multiples secteurs et consulte de nombreux experts pour approfondir sa compréhension des enjeux et créer de fructueux réseaux. En vue d'éclairer le débat public, nos publications sont souvent conçues en collaboration avec des auteurs et des intervenants.

Nous sommes **inclusifs**

Pour refléter la diversité de la société canadienne, nous veillons à ce que nos travaux expriment un vaste éventail de points de vue et cherchons à supprimer les obstacles systémiques à l'inclusion afin d'intégrer au débat public les groupes en quête d'équité.

Nous **partageons nos connaissances**

Nous visons à élargir le champ des connaissances auxquelles peuvent accéder les Canadiens, y compris les responsables et décideurs politiques. Pour mobiliser les esprits, nous privilégions un langage clair, favorisons le dialogue et misons sur toutes les plateformes médiatiques.

Nous menons nos activités dans les **deux langues officielles**

Nous diffusons nos travaux, exerçons nos activités et stimulons le débat public en français et en anglais afin d'enrichir les échanges sur une série d'enjeux nationaux.



L'institut de recherche en politiques publiques repose sur une équipe de plus de 20 personnes basée au siège de l'IRPP à Montréal et ailleurs, ainsi que sur un conseil d'administration présent d'un océan à l'autre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE Elizabeth Roscoe, Ottawa
VICE-PRÉSIDENT Alex Marland, Halifax
PRÉSIDENTE DE L'IRPP Jennifer Ditchburn, Ottawa

Ian Brodie, Calgary
Jean Charest, Montréal
Cassie Doyle, Victoria
Haley Flaro, Fredericton
David Lametti, Montréal
Virginia Mearns, Iqaluit
Gary Merasty, Saskatoon
Nancy Olewiler, Vancouver
Christopher Sands, Washington D.C.
Tamara A. Small, Guelph
James (Jason) Stewart, Toronto
Martine St-Victor, Montréal
Ali Suleman, Toronto
Ray Williams, Toronto

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Exercice ayant pris fin le 31 mars 2024

	2024	2023	2022
Budget de fonctionnement	4 381 748 \$	3 829 875 \$	3 263 181 \$
Dépenses	4 105 472 \$	3 499 755 \$	3 063 181 \$
Excédent (insuffisance) du budget de fonctionnement sur les charges	276 276 \$	330 120 \$	200 000 \$



L'ANNÉE EN CHIFFRES

(du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)

23

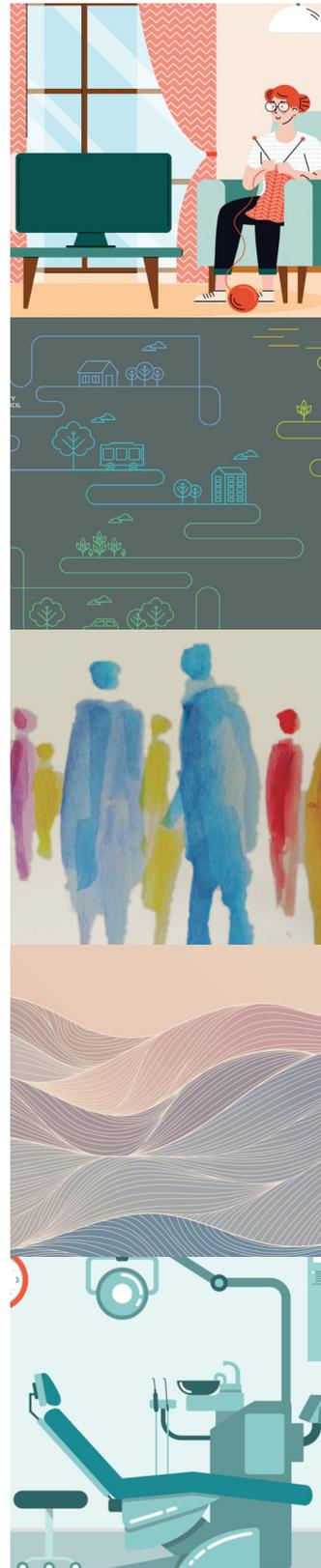
publications de recherche

465

Articles d'*Options politiques*

6

publications du Centre d'excellence sur la fédération canadienne





ACTIVITÉS EN LIGNE

3 695 147

pages vues

1 740 444 utilisateurs du site
7 223 téléchargements
194 673 vues sur *Apple News*



RÉSEAUX SOCIAUX

48 902

abonnés

11 594 visites du site Web générées
24 148 abonnés sur X (anciennement Twitter)
21 091 abonnés LinkedIn
7 756 visionnements sur YouTube
3 042 abonnés Facebook
621 abonnés Instagram



ÉVÉNEMENTS

2 423

inscriptions

10 événements
7 événements en personne ou hybrides
1 webinaire
2 ateliers (hybrides)
1 353 participants
54 intervenants externes



BALADO

60 331

écoutes

22 épisodes



RÉFÉRENCES À L'IRPP

268

publications universitaires

18 rapports gouvernementaux et autres publications



MENTIONS DANS LES MÉDIAS

494,44M

de lecteurs et d'auditeurs potentiels

1 500 articles et émissions

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ELIZABETH ROSCOE



Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de souligner que l'IRPP continue d'accroître son influence dans le domaine des politiques publiques. L'Institut est connu depuis longtemps pour son contenu réfléchi et constructif. Au cours des 12 derniers mois, ses recherches, ses recommandations et sa portée ont continué à se diversifier et à s'étendre. Nous sommes sur une très bonne voie, tant sur le plan opérationnel que sur le plan financier.

La présidente et chef de la direction, Jennifer Ditchburn, continue de faire preuve d'un superbe leadership. La vision et la détermination de Jennifer nous ont permis de rester concentrés

sur notre mission, alors que nous étendons notre influence en favorisant un élargissement du dialogue sur les politiques publiques au Canada.

Nous sommes ravis d'accueillir l'honorable David Lametti au sein de notre conseil d'administration (CA). Grâce à sa vaste expérience en tant qu'ancien ministre de la Justice et professeur de droit à l'Université McGill, M. Lametti apportera une contribution inestimable à nos discussions. Nous avons la chance de pouvoir compter sur les membres de notre conseil d'administration qui consacrent leur temps et leurs connaissances à l'organisation, ainsi que sur nos conseillers externes qui siègent au comité d'investissement.

Les finances de l'IRPP reposent sur des bases solides. Avec l'aide de nouveaux partenaires, nous avons obtenu beaucoup plus de revenus externes au cours de l'année écoulée et nous avons pu étendre nos recherches dans des domaines clés.

Aucune des réalisations décrites dans ce rapport n'aurait été possible sans le dévouement et le travail acharné de mes collègues au CA et de notre personnel. Leur engagement dans la mission de l'Institut est apprécié chaque jour.

Pour ce qui est de l'avenir, je suis convaincue qu'ensemble, nous continuerons à tracer une voie jalonnée par l'excellence. Je prévois que les travaux de l'Institut auront une influence grandissante, façonnant les politiques publiques au profit de tous les Canadiens.

Je remercie sincèrement chacun et chacune d'entre vous pour votre contribution à nos succès passés et futurs.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

JENNIFER DITCHBURN

Si les restrictions et les inquiétudes liées à la pandémie de COVID-19 se sont finalement dissipées au cours de la dernière année, les Canadiens ont dû faire face à une multitude d'autres crises qui ont mis leur résilience à l'épreuve. Une inflation tenace, des feux de forêt généralisés, un système de santé mis à rude épreuve et une pénurie de logements abordables ne sont que quelques-uns des problèmes qui nous ont empêchés de dormir.

Ces réalités confèrent à l'IRPP un rôle unique dans le paysage national. Nous avons utilisé notre expertise à la fois en tant que rassembleur et en tant que mobilisateur de connaissances pour proposer des solutions réalistes en matière de politiques publiques aux défis les plus pressants. Dans certains cas, nous nous sommes associés à d'autres organisations pour donner plus de poids à nos activités.

Le Centre d'excellence sur la fédération canadienne et l'Institut sur la gouvernance se sont associés pour réunir des législateurs, des hauts fonctionnaires et des dirigeants autochtones et communautaires dans le cadre de la première conférence pancanadienne visant à examiner l'impact de la pandémie sur nos institutions. Les idées recueillies lors de la conférence ont servi de base à un rapport important publié en mars 2024, *Institutions résilientes : Apprendre de la pandémie*



de COVID-19 au Canada. Ce rapport donne un aperçu important de ce qui s'est passé pendant la pandémie, mais il propose également une série de recommandations sur la manière de consolider nos institutions en prévision de la prochaine crise.

L'équipe de recherche a également travaillé à rassembler les idées d'un groupe d'experts variés sous la bannière du Conseil d'action sur l'abordabilité. En tant que responsable de la recherche pour ce projet, l'IRPP a publié cinq notes d'information et un rapport final sur les défis communs de l'accessibilité financière et du changement climatique. Ce rapport propose une série de mesures politiques dans les domaines du logement, de l'accès

à l'alimentation et des transports. Dans le cas du logement, certaines des idées clés se sont matérialisées dans le budget fédéral d'avril 2024, démontrant ainsi le pouvoir d'un travail collaboratif et fondé sur des données probantes. Le travail du Conseil s'est inscrit dans la lignée du livre de l'IRPP intitulé *Basic Income and a Just Society : Policy Choices for Canada's Social Safety Net*, un ouvrage convaincant, fondé sur des données, qui examine comment nous pouvons améliorer les programmes sociaux existants pour lutter contre les inégalités sociales.

Pour garantir la résilience du filet social canadien, nous devons examiner les forces et les faiblesses de notre économie. L'initiative de recherche intitulée La

prochaine transformation économique du Canada : Quel rôle pour les politiques industrielles ? a été lancée pendant l'année. Elle adopte une approche fondée d'abord et avant tout sur des preuves tangibles, pour définir les ingrédients d'une politique industrielle judicieuse dans le contexte actuel.

Le magazine *Options politiques* continue d'accroître son lectorat et son influence, et a élargi son contenu en langue française. Sa série sur le logement a présenté certains des experts les plus compétents du pays sur ce défi politique pressant. L'infolettre du magazine, *The Functionary*, rédigée par notre journaliste Kathryn May, est devenue une lecture incontournable pour quiconque veut comprendre les complexités de la fonction publique fédérale du Canada.

Debra Thompson, professeure à l'Université McGill et conseillère de recherche à l'IRPP, a animé la série de balados d'*Options politiques*, *In/Equality*, qui propose des discussions approfondies avec des chercheurs menant des travaux novateurs sur les inégalités au Canada.

L'Institut a lancé un appel à candidatures pour notre nouvelle bourse de recherche postdoctorale en soutien aux chercheurs autochtones, noirs et autres personnes racisées. La personne retenue travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de recherche de l'IRPP et bénéficiera d'un soutien en étant reliée à notre réseau d'experts à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et en voyant sa voix amplifiée dans la sphère publique par le biais de publications, d'articles, de balados, etc. Cette bourse est financée grâce aux fonds récoltés lors de notre gala du 50^e anniversaire en

2022 et de la conférence d'automne de cette année. Nous avons amassé un peu moins de 360 000 \$, ce qui devrait nous permettre d'accueillir trois boursiers consécutifs sur une période de six ans.

L'année écoulée a malheureusement été marquée par la perte d'une figure fondamentale de l'histoire de l'IRPP, avec le décès de notre ancien président Hugh Segal en août 2023. M. Segal a laissé une empreinte in-

délébile sur l'Institut, en rehaussant sa réputation à travers le pays et en menant des projets de recherche spécifiques qui constituent encore aujourd'hui d'importants points de référence en matière de politiques publiques. Il était également une figure appréciée des cercles politiques canadiens, connu pour sa gentillesse, son humour et sa capacité à travailler avec les gens, quelle que soit leur appartenance politique.



RECHERCHE

RACHEL SAMSON
Vice-présidente à la recherche

Directeur et directrices de recherche
STEVE LAFLEUR
NATALIA MISHAGINA
SHAIMAA YASSIN

Rédactrice-révisseuse principale
ROSANNA TAMBURRI

Analyste principal des données
RICARDO CHEJFEC

Assistant(e)s de recherche
ABIGAIL JACKSON
ZAKAYO KISAVA
ZAKARIA NADIR

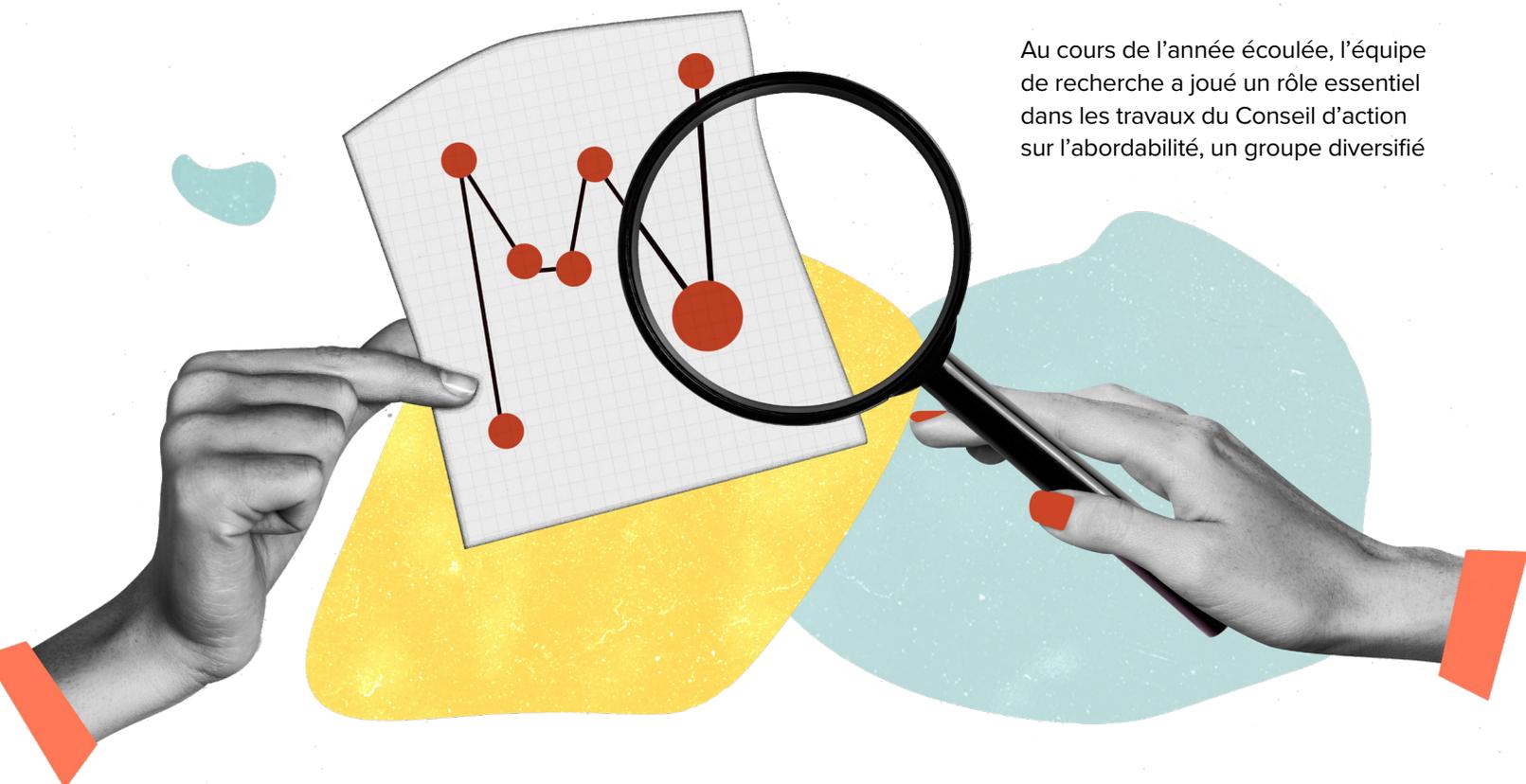
En 2023-2024, nous avons élargi la portée de nos recherches, nos partenariats et notre influence. Nous avons publié 17 études et un livre, et organisé plusieurs événements sur des sujets qui relèvent de nos trois principaux programmes de recherche : Refonder la croissance économique sur de nouvelles bases, Renforcer la main-d'œuvre du Canada et Vers un Canada plus équitable.

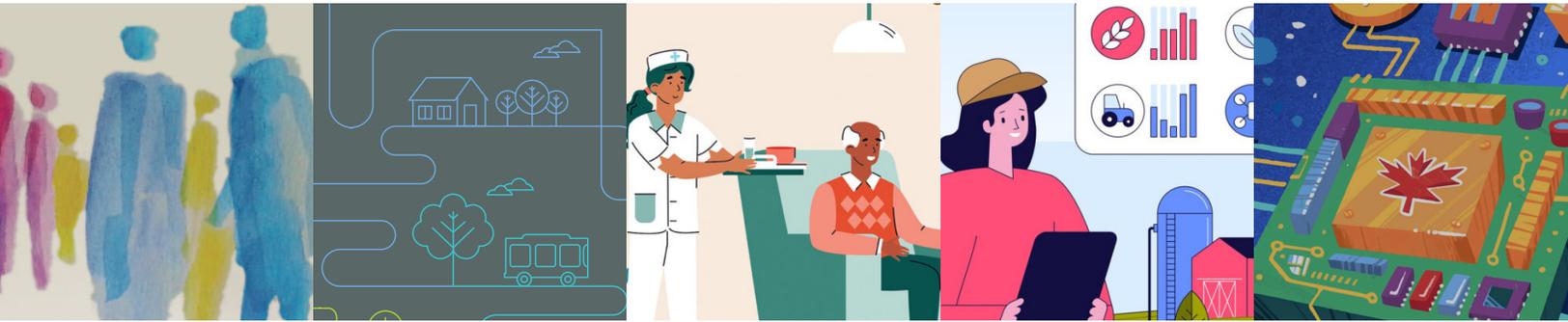
Le livre, *Basic Income and a Just Society: Policy Choices for Canada's Social Safety Net*, est une évaluation complète du filet social canadien et des propositions pour un revenu universel garanti. Il préconise une nouvelle façon de concevoir et de mettre en œuvre un système adéquat de soutien au revenu pour les Canadiens.

Nous avons publié plusieurs études sur les moyens d'étendre et de renforcer le filet de sécurité sociale, notamment celles-ci :

- *Toward a Universal Dental Care Plan: Policy Options for Canada*
- *National Pharmacare: Laying the Groundwork*
- *Long-Term Care Financing: What's Fair and Sustainable?*

Au cours de l'année écoulée, l'équipe de recherche a joué un rôle essentiel dans les travaux du Conseil d'action sur l'abordabilité, un groupe diversifié





et non partisan d'experts en politiques publiques et de dirigeants communautaires qui se sont réunis pour élaborer des mesures politiques susceptibles de lutter simultanément contre les effets d'une inflation élevée et des changements climatiques. Le Conseil a rassemblé des experts, commandé des recherches et organisé des discussions afin de fournir au gouvernement fédéral des recommandations basées sur des données probantes. Dans le cadre de ce travail, l'IRPP a mené et coordonné des recherches et des analyses, et a publié cinq notes d'information :

- *Du renouveau dans la rénovation : Priorité aux ménages à faibles revenus*
- *Relance du logement abordable : Rétablir le leadership fédéral*
- *Allocation pour l'épicerie et les besoins de base : Aider les personnes à faible revenu à combler leurs nécessités quotidiennes*
- *Repenser la mobilité urbaine : Offrir des options de transport plus abordables et plus équitables*
- *Reconnaissance rurale : Des moyens de transport abordables et sûrs pour les collectivités éloignées*

Nous avons également fourni un soutien en matière de communication au Conseil d'action sur l'abordabilité, et avons conçu et hébergé [sa page Web](#). En février 2024, nous avons or-

ganisé un événement à Ottawa pour lancer le rapport final du Conseil, *Joindre les deux bouts : Une nouvelle approche pour améliorer l'abordabilité*, qui résume son travail et ses recommandations. L'événement comprenait une table ronde animée par notre présidente, Jennifer Ditchburn, et à laquelle participaient les membres du Conseil Yasmin Abraham, Lisa Rae et Nate Wallace. Le secrétaire parlementaire du ministre du Logement, Peter Fragiskatos, y a prononcé le discours d'ouverture.

En novembre, nous avons publié le premier article d'une série de trois publications de recherche et de conférences de l'IRPP, intitulée « Imaginer un meilleur avenir numérique pour le Canada », commanditée par TELUS. Le document, intitulé *Can Canada Help Feed the World While Reducing Emissions? Assessing Challenges and Barriers to Digital Opportunities in Agriculture*, a été rédigé par Peter Phillips, professeur émérite de politiques publiques à la Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy de l'Université de la Saskatchewan. Nous avons organisé un événement à Ottawa pour lancer la série et avons eu le plaisir d'accueillir le professeur Phillips ainsi que Katherine MacDonald, directrice générale de la gestion stratégique à la direction générale des systèmes d'information d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Tyler McCann, directeur géné-

ral de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, et Lenore Newman, directrice de l'Institut de l'alimentation et de l'agriculture de l'Université Fraser Valley.

Au cours de l'année, le groupe de recherche a lancé un projet majeur visant à fournir une analyse et des avis d'experts sur l'avenir de la politique industrielle du Canada. Nous avons organisé deux ateliers et formé un groupe de pilotage composé d'éminents économistes et d'autres experts pour guider le projet :

- Lise Birikundavyi, cofondatrice et associée directrice, BKR Capital
- Emna Braham, directrice générale, Institut du Québec
- Glen Hodgson, économiste en chef, Momentous Global
- Jesse McCormick, vice-président principal de la recherche, de l'innovation et des affaires juridiques, First Nations Major Projects Coalition
- Chris Ragan, directeur, Max Bell School of Public Policy, Université McGill
- Jim Stanford, directeur, Centre for Future Work

Ce projet se poursuivra tout au long de l'année 2024-2025 et aboutira à une conférence et à un rapport de haut niveau.

De la reconnaissance pour nos travaux

Les travaux effectués par notre équipe de recherche au cours de l'année écoulée ont été bien accueillis et ont eu une grande influence.

Le budget fédéral de 2024 comprend plusieurs mesures qui reflètent les recommandations du Conseil d'action sur l'abordabilité :

- Le Plan pour l'usage de terrains publics à des fins résidentielles, qui demande au gouvernement fédéral d'acquérir et de louer des terrains publics pour la construction de logements.
- L'Initiative canadienne pour des maisons plus vertes, qui offre du soutien aux ménages à faible et moyen revenu pour effectuer des rénovations écoénergétiques.
- L'Initiative d'infrastructure pour le logement de la Banque de l'infrastructure du Canada, qui fournira du financement à bas coût pour la construction d'aqueducs et d'égouts, pour le transport en commun et pour Internet haute vitesse.
- La nouvelle Initiative pour la création rapide de logements sous le volet de logement rapide dans le cadre du Fonds pour le logement abordable, qui vise à soutenir le logement abordable et solidaire par l'intermédiaire d'organisations à but non lucratif, de coopératives et de fournisseurs de logements publics.
- Le financement supplémentaire opérationnel de Via Rail et le renouvellement du Programme de contributions pour les services ferroviaires voyageurs, qui soutient les chemins de fer appartenant à des Autochtones.

Plusieurs membres du Conseil d'action sur l'abordabilité ont publié des textes d'opinion dans le *Toronto Star*, *Options politiques* et *The Hill Times*, et ont été interviewés par divers médias, dont la CBC. Au cours de la période précédant le budget fédéral, les membres du Conseil et du secrétariat ont organisé des séances d'information sur les rapports et leurs recommandations avec le ministère des Finances, Emploi et Développement social Canada et le Bureau du Conseil privé. Ils ont également rencontré plusieurs sénateurs ainsi que des membres du personnel du Parti conservateur et du NPD.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec ajoutera à son catalogue la version française du rapport *Joindre les deux bouts : une nouvelle approche pour améliorer l'abordabilité* afin de le rendre disponible à la législature provinciale et à son personnel.

Par ailleurs, le *Globe and Mail* a publié un texte d'opinion de Frances Woolley, professeure d'économie à l'Université de Carleton et auteure de *Long-Term Care Financing: What's Fair and Sustainable?* Mme Woolley a également été interviewée par la CBC. Le *Globe and Mail* a publié un texte d'opinion de David Green et Lindsay Tedds, coauteurs de *Basic Income and a Just Society: Policy Choices for Canada's Social Safety Net*. M. Green a également témoigné devant le comité sénatorial des finances nationales sur les conclusions du livre.



CENTRE D'EXCELLENCE SUR LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Directeur
CHARLES BRETON

Associée de recherche
JI YOON HAN

Le Centre d'excellence sur la fédération canadienne stimule le dialogue et la recherche sur le fédéralisme et les relations intergouvernementales.

Renforcer la résilience des institutions canadiennes

En partenariat avec l'Institut sur la gouvernance, nous avons réuni 40 intervenants et plus de 200 participants pendant deux jours à Ottawa pour examiner la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19. À la suite de cette première conférence nationale du genre, nous avons publié *Institutions résilientes : Apprendre de la pandémie de COVID-19 au Canada*, un rapport résumant les propos tenus et mettant en exergue des leçons cruciales pour nos institutions.

Comprendre les relations fiscales au Canada

Compte tenu des dégâts causés par la pandémie sur les finances publiques, il est plus important que jamais de comprendre la dynamique fiscale de notre fédération. Au cours de l'année écoulée, nous avons publié deux études qui contribuent à clarifier certaines questions essentielles :

- [*The Federal Spending Power in the Trudeau Era: Back to the Future?*](#)
- [*Une fédération déséquilibrée : la répartition inégale des contraintes budgétaires au Canada*](#)



Faire travailler le fédéralisme pour tous les Canadiens

La fédération canadienne ne peut être statique et doit évoluer avec son temps. Deux publications présentent certains des changements qui seront nécessaires pour que notre fédération reste solide, inclusive et prête à affronter l'avenir :

- [*Closing the Implementation Gap: Federalism and Respect for International Human Rights in Canada*](#)
- [*Reimagining Canada as Inter-National: Understanding First Nations-Provincial Relationships*](#)

OPTIONS POLITIQUES

Rédacteur en chef
LES PERREAUX

Rédactrice adjointe
(contenu anglais)
EVANGELINE SADLER

Rédactrice adjointe
(contenu français)
MARIE-ÈVE MARTEL

Boursière Accenture en
journalisme sur l'avenir
de la fonction publique
KATHRYN MAY

Options politiques a consacré une couverture approfondie à la pénurie de logements, à la politique étrangère du Canada, à la résilience des institutions canadiennes suite à la pandémie et à la série de crises qui ont secoué la fonction publique fédérale dans la dernière année.

Nous avons connu une année de forte croissance de notre lectorat, avec 3,26 millions de pages vues (un record) et 1,6 million de visiteurs, un chiffre jamais atteint depuis le plus fort de la pandémie. La section française de notre site, qui a commencé à publier des contenus exclusivement en français en septembre 2022, contribue désormais à près de 10 % de notre trafic.

Kathryn May a ouvert la voie dans le domaine de la fonction publique en couvrant la rotation des cadres, les scandales et la grève d'avril 2023. Kathryn et Evangeline Sadler, rédactrice adjointe, ont été finalistes aux

prestigieux Digital Publishing Awards dans la catégorie « best editorial newsletter », aux côtés d'acteurs médiatiques beaucoup plus importants tels que le *Globe and Mail* et *Politico*. L'infolettre compte 4 435 abonnés, soit 53 % de plus qu'il y a un an.

Nos efforts pour mettre en valeur le travail de nos chercheurs et de notre équipe éditoriale ont continué à porter leurs fruits, avec des articles de Ji Yoon Han, Rosanna Tamburri, Marie-Ève Martel, Charles Breton, Shaimaa Yassin, Rachel Samson, Étienne Tremblay et CQ Huynh.



Dernière heure!

Options politiques est devenu une source fiable non seulement d'analyses intelligentes et opportunes, mais aussi de nouvelles exclusives. Par exemple, de nombreux médias grand public, dont CTV et Postmedia, ont repris l'article de Kathryn May publié en avril 2023, qui révélait l'imminence d'une grève dans la fonction publique. Citons quelques autres scoops :

- La démission du responsable de l'information du gouvernement fédéral, alors que la fonction publique s'efforce de moderniser une technologie vieillissante.
- Une entrevue exclusive avec le nouveau greffier du Bureau du Conseil privé.
- La nouvelle qu'une douzaine d'équipes de vice-ministres avaient été constituées pour développer de nouvelles perspectives sur des questions politiques clés.

Kathryn a également publié de nombreux reportages dans son infolettre *The Functionary*.

PUBLICATIONS DE RECHERCHE DE L'IRPP

Repères

Toward a Universal Dental Care Plan: Policy Options for Canada

Colleen M. Flood, Sara Allin, Sarah J. Lazin, Gregory P. Marchildon, Peter Oliver et Carlos Quiñonez
Repère IRPP n° 46, juin 2023

Reimagining Canada as Inter-National: Understanding First Nations-Provincial Relationships

Liam Midzain-Gobin, Caroline Dunton et Robert Tay-Burroughs
Repère IRPP n° 47, juillet 2023

An Imbalanced Federation: The Unequal Distribution of Budget Constraints in Canada

Olivier Jacques
Repère IRPP n° 48, septembre 2023

Une fédération déséquilibrée : la répartition inégale des contraintes budgétaires au Canada

Olivier Jacques
Repère IRPP n° 49, septembre 2023

Can Canada Help Feed the World While Reducing Emissions? Assessing Challenges and Barriers to Digital Opportunities in Agriculture

Peter W. B. Phillips
Repère IRPP n° 50, novembre 2023

National Pharmacare: Laying the Groundwork

Michael Law et Fiona Clement
Repère IRPP n° 51, février 2024

Études

Closing the Implementation Gap: Federalism and Respect for International Human Rights in Canada

Alex Neve
Étude IRPP, n° 90, mai 2023

The Federal Spending Power in the Trudeau Era: Back to the Future?

Peter Graefe et Nicole Fiorillo
Étude IRPP, n° 91, juin 2023

Long-Term Care Financing: What's Fair and Sustainable?

Frances Woolley
Étude IRPP, n° 92, octobre 2023

Notes d'information

Retrofit Reset: Prioritize Low-Income Households

Affordability Action Council
Policy Brief, novembre 2023

Du renouveau dans la rénovation : priorité aux ménages à faibles revenus

Conseil d'action sur l'abordabilité
Note d'information, novembre 2023

Affordable Housing Reboot: Bring Back Federal Leadership

Affordability Action Council
Policy Brief, novembre 2023

Relance du logement abordable : Rétablir le leadership fédéral

Conseil d'action sur l'abordabilité
Note d'information, novembre 2023

Groceries and Essentials Benefit: Helping People with Low Incomes Afford Everyday Necessities

Affordability Action Council
Policy Brief, décembre 2023

Allocation pour l'épicerie et les besoins de base : Aider les personnes à faible revenu à combler leurs nécessités quotidiennes

Conseil d'action sur l'abordabilité
Note d'information, décembre 2023

Rethinking Urban Mobility: Providing More Affordable and Equitable Transportation Options

Affordability Action Council
Policy Brief, janvier 2024

Repenser la mobilité urbaine : Offrir des options de transport plus abordables et plus équitables

Conseil d'action sur l'abordabilité
Note d'information, janvier 2024

Rural Recognition: Provide Affordable and Safe Transportation Options Outside Cities

Affordability Action Council
Policy Brief, janvier 2024

Reconnaissance rurale des moyens de transport abordables et sûrs pour les collectivités éloignées

Conseil d'action sur l'abordabilité
Note d'information, janvier 2024

PUBLICATIONS DE RECHERCHE DE L'IRPP

Rapports

Making Ends Meet: A New Approach to Tackling Affordability
Affordability Action Council
février 2024

Institutions résilientes : Apprendre de la pandémie de COVID-19 au Canada
Charles Breton, Ji Yoon Han, David McLaughlin, et Caroline Woodward
Rapport IRPP, mars 2024

Resilient Institutions: Lessons From Canada's Pandemic Response
Charles Breton, Ji Yoon Han, David McLaughlin et Caroline Woodward
Rapport IRPP, mars 2024

Événements

26 avril 2023 (Toronto)
Lancement de livre — Basic Income and a Just Society: Policy Choices for Canada's Social Safety Net

5 juin 2023 (Calgary)
Panel — « Alberta post-election »

12-14 juin 2023 (Ottawa)
Conférence — Resilient Institutions: Learning from Canada's COVID-19 Pandemic

15 juin 2023 (Ottawa)
Atelier — Politique industrielle #1

5 octobre 2023 (en ligne)
Webinaire — Qui a compétence sur l'intelligence artificielle?

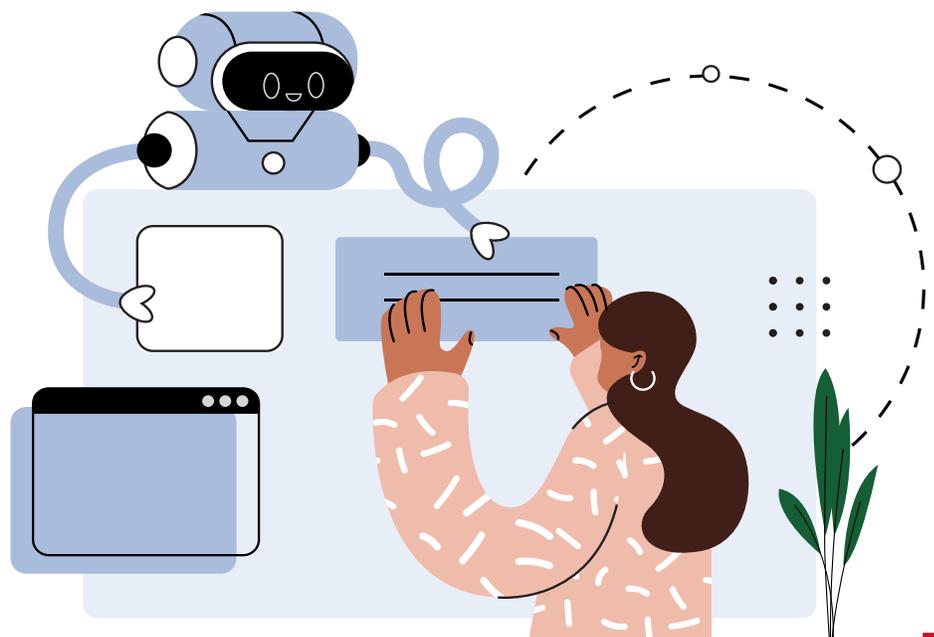
17 octobre 2023 (Montréal)
Enregistrement du balado — In/Equality Live: Joe Soss on social inequality

8 novembre 2023 (Ottawa)
Conférence d'automne IRPP — Akwasi Owusu-Bempah

21 novembre 2023 (Ottawa)
Panel — Imagining a better digital future for Canadian agriculture

1er février 2024 (Ottawa)
Panel — An all-in approach to solving Canada's affordability and climate crises

6 février 2024 (Montreal)
Atelier — Politique industrielle #2



COMITÉ DES PLACEMENTS

Président
ALI SULEMAN

Membres
ELIZABETH ROSCOE
JASON STEWART
RAY WILLIAMS

Administrateurs non membres
du conseil d'administration
ENRIQUE CUYEGKENG
MONIKA SKIBA
PETER VON SCHILLING

Le Fonds de dotation de l'IRPP, composé du Fonds de base et du Fonds du Centre, soutient le travail de l'Institut. Le rôle du comité d'investissement est de guider le conseil d'administration (CA) quant à la stratégie d'investissement ; d'examiner les actifs pour en recommander une répartition appropriée ; de sélectionner les gestionnaires d'investissement externes et de les tenir responsables de leur performance (à la fois à l'égard des rendements et des risques) dans la réalisation de leur mandat ; de superviser et de contrôler la performance du consultant financier ; et d'agir à titre de

ressource pour le conseil d'administration en ce qui concerne les questions liées à l'investissement. Le comité, composé d'au moins quatre membres du CA élus et de trois non-membres du CA au maximum, se réunit au moins tous les trimestres et est soutenu par les consultants financiers de Hub Proteus. Le portefeuille est investi dans différentes catégories d'actifs et géré par les gestionnaires suivants : Burgundy Asset Management Ltd ; Philips, Hager and North Investment Management Ltd ; BGO ; Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd ; et Blackrock Canada.

Fonds de base et Fonds du Centre – Faits saillants

	Année fiscale				
	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur marchande du Fonds de base	43 808 918 \$	44 363 618 \$	45 681 995 \$	44 727 414 \$	37 790 737 \$
Valeur marchande du Fonds du Centre	10 729 917 \$	10 735 378 \$	10 979 024 \$	10 715 776 \$	8 908 118 \$
Certificats de placement à court terme (CPG)	3 173 614 \$ ¹	-	-	-	-
Total	57 712 449 \$	55 098 996 \$	56 661 019 \$	55 443 190 \$	46 698 855 \$
Dépenses totales pour les opérations	6 308 493 \$ ²	3 018 832 \$	2 940 032 \$	2 873 102 \$	2 675 443 \$
Total des frais de gestion ³	379 380 \$	412 985 \$	540 233 \$	343 293 \$	306 584 \$
Total des retraits et des frais de gestion	6 687 873 \$	3 431 817 \$	3 480 265 \$	3 216 395 \$	2 982 027 \$
Contribution des fonds aux opérations	76,4 %	86,3 %	96 %	97,8 %	94,8 %

¹ Ce montant représente le prélèvement total pour les opérations de l'exercice 2024-2025 sur le Fonds de base et le Fonds du Centre et est investi dans des instruments à court terme jusqu'à ce qu'il soit nécessaire aux opérations.

² Ce montant comprend le prélèvement pour les activités de deux exercices : 3 134 879 \$ pour l'exercice de 2023-2024 et 3 173 614 \$ pour l'exercice 2024-2025.

³ Inclut les commissions de gestion et de performance, les droits de garde et les honoraires des conseillers financiers. L'augmentation en 2022 reflète une commission de performance spéciale pour l'un des gestionnaires. La diminution en 2024 reflète un rabais de frais d'un an pour l'un des gestionnaires.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES

OPINION

Nous avons effectué la vérification des états financiers de l'Institut de recherche en politiques publiques (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie

qui s'appliquent à notre vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérificateur.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

RESPONSABILITÉS DU VÉRIFICATEUR À L'ÉGARD DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que, le cas échéant, celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre

jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à

des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

Ernst + Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 12 juin 2024

¹ CPA vérificateur, permis de comptabilité publique n° A12

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS

	2024	2023
	\$	\$
ACTIFS		
À court terme		
Encaisse	1 489 877	2 833 683
Placements à court terme (note 3)	3 502 915	400 000
Débiteurs (note 4)	95 740	223 047
Frais payés d'avance	27 159	54 243
Total des actifs à court terme	5 115 691	3 510 973
Placements (note 5)	54 493 070	54 393 600
Immobilisations corporelles (note 6)	94 402	120 113
	59 703 163	58 024 686
PASSIFS		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 8)	239 010	1 387 654
Apports reportés (note 9)	1 005 286	783 072
Total des passifs à court terme	1 244 296	2 170 726
Engagements (note 12)		
ACTIF NET		
Dotation de base (grevée d'une affectation interne)	44 858 924	45 482 439
Dotation pour le centre d'excellence (affectée)	11 750 098	11 649 087
Non affecté	1 849 845	(1 277 566)
Total de l'actif net	58 458 867	55 853 960
	59 703 163	58 024 686

Voir les notes complémentaires.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 MARS

	Dotation de base (grevée d'une affectation interne) \$	Dotation pour le centre d'excellence (affectée) (note 11) \$	Non affecté \$	Total 2024 \$	Total 2023 \$
Solde au début de l'exercice	45 482 439	11 649 087	(12 775 566)	55 853 960	57 231 953
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	109 890	2 495 017	2 604 907	(1 377 993)
Transfert dans les activités de fonctionnement (note 10)	(2 688 775)	(564 961)	3 253 736	-	-
Transfert – Dotation de base (note 10)	2 065 260	-	(2 065 260)	-	-
Transfert – Centre d'excellence (note 10)	-	556 082	(556 082)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	44 858 924	11 750 098	18 498 845	58 458 867	55 853 960

Voir les notes complémentaires.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 MARS

	2024 \$	2023 \$
REVENUS		
Apport à titre du Fonds de la sixième décennie (note 9)	95 000	-
Produits tirés des conférences	59 434	-
Transition de la main-d'œuvre vers une économie à faible émission de carbone (note 9)	88 196	-
Conseil d'action sur l'abordabilité	243 600	-
Partenaires et collaborateurs	378 061	347 276
Dons	18 803	21 475
Publications et redevances	7 616	3 993
Publicité et promotion <i>Options politiques</i>	20 665	26 500
Apport à titre du 50 ^e anniversaire – Conférence d'automne (note 9)	35 979	211 800
	947 354	611 044
CHARGES		
Services de recherche et de soutien	2 343 724	2 051 863
Publications de recherche générale	28 414	15 277
Transition de la main-d'œuvre vers une économie à faible émission de carbone (note 9)	88 196	-
Conseil d'action sur l'abordabilité	45 478	-
Centre d'excellence (note 11)	672 776	457 763
<i>Options politiques</i>	845 596	733 722
Charges au titre du 50 ^e anniversaire – Conférence d'automne (note 9)	35 979	197 389
Charges d'intérêts et frais bancaires	12 896	10 105
Amortissement des immobilisations corporelles	32 411	33 636
	4 105 470	3 499 755
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	(3 158 116)	(2 888 711)
Revenus nets de placement (note 10)		
Variation de la juste valeur des placements	(3 321 545)	(1 616 000)
Revenus de dividendes	1 537 053	1 662 491
Gain sur la cession de placements	7 455 511	1 529 221
Revenus d'intérêts	446 936	320 251
Coûts de transaction	(354 932)	(385 245)
	5 763 023	1 510 718
Excédent des produits sur les charges	2 604 907	(1 377 993)
Voir les notes complémentaires.		

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 MARS

	2024 \$	2023 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 604 907	(1 377 993)
Ajouter les éléments sans effet de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	32 411	33 636
Variation de la juste valeur des placements	3 321 545	1 616 000
	5 958 863	271 643
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement (note 13)	(772 039)	1 364 367
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	5 186 824	1 636 010
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(19 307 144)	-
Produit de la cession de placements	15 886 129	651 419
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 700)	(3 105)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 427 715)	648 314
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	1 759 109	2 284 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 233 683	949 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 992 792	3 233 683

Voir les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (l'« organisme ») a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada en générant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux actuels et à venir en matière de politiques auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements. L'indépendance de l'organisme est assurée par un fonds de dotation, constitué de la dotation de base (grevée d'une affectation interne), établi au début des années 1970 grâce aux apports des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé, et d'un second fonds (le « centre d'excellence » (affectée)), établi en 2019 grâce à une subvention du gouvernement du Canada accordée expressément à l'appui des activités du centre d'excellence sur la fédération canadienne de l'Institut. L'organisme est constitué en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et la *Loi sur les impôts* (Québec). L'organisme n'est donc pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constataion des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation de ses produits. Les apports affectés sont reportés et sont comptabilisés en produits dans l'année où les dépenses connexes sont engagées lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits de publicité et de promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que les services ont été rendus et que le prix est déterminé ou déterminable. Ceux-ci sont alors comptabilisés sur une base linéaire pour la durée du contrat à partir du moment où le service commence à être rendu. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que produits reportés à l'état de la situation financière sous forme de produits de commandite perçus d'avance.

Les produits de publications et d'événements sont comptabilisés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que le bien a été vendu, que les services ont été rendus et que le prix est déterminé ou déterminable. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que produits reportés à l'état de la situation financière sous forme de produits de publications et d'événements perçus d'avance.

Les transactions relatives aux investissements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits associés à ces transactions sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les revenus de dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende et les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Répartition des charges

La répartition des salaires est fondée sur le pourcentage de temps consacré par les employés aux activités d'Options politiques et du centre d'excellence. Les dépenses non salariales sont réparties proportionnellement entre les activités d'Options politiques. Conformément à l'entente aux termes de laquelle a été créé le centre d'excellence, aucune charge indirecte n'est imputée à ce secteur d'activité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des actifs respectifs selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux indiqués et sur la durée de la période indiquée ci-dessous :

Équipement informatique	33 %
Mobilier et agencements	20 %
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme qui comprennent les immobilisations corporelles sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé excède les flux de trésorerie nets futurs non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est mesuré comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme comptabilise initialement un instrument financier créé, acquis, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée importantes pour la détermination de leur juste valeur sont observables, et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

Les instruments financiers contractés dans une opération entre apparentés et assortis de modalités de remboursement sont initialement comptabilisés au coût, établi au moyen des flux de trésorerie non actualisés de ces instruments, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes. Les instruments financiers contractés dans une opération entre apparentés et non assortis de modalités de remboursement sont comptabilisés au coût, qui est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

l'organisme. La contrepartie assortie de modalités de remboursement est évaluée tel qu'il est décrit ci-dessus alors que la contrepartie non assortie de modalités de remboursement est comptabilisée à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances.

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés. Par contre, les instruments financiers contractés dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction du montant des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge ; ces coûts de transaction et les commissions sont amortis sur une base linéaire.

Par la suite, l'organisme évalue les instruments financiers comme suit :

- Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif à la juste valeur ;
- L'ensemble des autres actifs financiers, qui comprennent l'encaisse, les placements à court terme et les débiteurs (sauf les taxes de vente à recevoir) au coût après amortissement ;
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement, qui comprennent les créditeurs et frais courus au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une dépréciation possible, l'organisme doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif, et pour un instrument d'emprunt contracté dans une opération entre apparentés, le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'actif, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument ;
- ii) le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture de l'état de la situation financière ;
- iii) la valeur de réalisation attendue de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Une perte de valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Ce montant se compose de dépôts à terme dont les échéances s'échelonnent d'avril 2024 à février 2025 (avril 2024 en 2023) et portent intérêt à des taux variant de 5,40 % à 5,73 % (3,25 % en 2023).

4. DÉBITEURS

	2024 \$	2023 \$
Comptes clients	17 611	38 918
Revenu de placement à recevoir	-	121 011
Taxes de vente à recevoir	78 129	63 118
	95 740	223 047

5. PLACEMENTS

Les placements liés à la dotation de base (grevée d'une affectation interne) (« DB ») sont composés de fonds d'actions, d'obligations (dont des fonds hypothécaires) et de biens immobiliers en gestion commune et sont présentés à la juste valeur de 43 772 840 \$ (43 731 140 \$ en 2023) et ont un coût de 36 037 373 \$ (32 805 383 \$ en 2023).

Les placements liés à la dotation pour le centre d'excellence (affectée) (« DCE ») (voir note 11) sont composés de fonds d'actions et d'obligations (dont des fonds hypothécaires) en gestion commune et sont présentés à la juste valeur de 10 720 230 \$ (10 662 460 \$ en 2023) et ont un coût de 9 691 439 \$ (9 502 413 \$ en 2023).

	2024 \$	2023 \$
Fonds d'actions en gestion commune EAEO – DB	8 883 286	9 236 070
Fonds d'actions américaines en gestion commune – DB	11 496 470	10 862 577
Fonds d'obligations (dont des fonds hypothécaires) en gestion commune – DB	10 927 607	10 886 209
Fonds d'actions canadiennes en gestion commune – DB	7 864 542	7 882 315
Fonds de biens immobiliers canadiens en gestion commune – DB	4 600 936	4 863 970
Fonds d'actions étrangères en gestion commune EAEO – DCE	2 181 648	2 215 399
Fonds d'actions américaines en gestion commune – DCE	2 809 226	2 652 269
Fonds d'obligations (dont des fonds hypothécaires) en gestion commune – DCE	2 685 182	2 581 047
Fonds d'actions canadiennes en gestion commune – DCE	1 956 103	2 063 471
Fonds de biens immobiliers canadiens en gestion commune – DCE	1 088 070	1 150 273
	54 493 070	54 393 600

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		Montant net \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Équipement informatique	71 119	50 450	20 669
Mobilier et agencements	170 049	160 537	9 512
Améliorations locatives	188 660	124 439	64 221
	429 828	335 426	94 402

	2023		Montant net \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Équipement informatique	64 419	31 833	32 586
Mobilier et agencements	170 049	155 918	14 131
Améliorations locatives	188 660	115 264	73 396
	423 128	303 015	120 113

7. FACILITÉ DE FINANCEMENT

L'organisme a une marge de crédit de 3 000 000 \$ révisée annuellement avec l'institution financière.

La dette bancaire impayée à tout moment est remboursable sur demande, est garantie par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ majorée de 20 % de la valeur du portefeuille de fonds de base détenu auprès de Burgundy Assets Management Ltd. et porte intérêt à un taux de 0 % en sus du taux d'emprunt préférentiel de la banque. Aux 31 mars 2024 et 2023, l'organisme n'avait pas de solde impayé sur cette marge de crédit et aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024 \$	2023 \$
Fournisseurs et frais courus	214 430	176 228
Opérations de placement non encore réglées	-	1189 380
Déduction à la source à payer	24 580	22 046
	239 010	1387 654

L'organisme avait effectué des opérations de placement avant la date de clôture de l'exercice 2023 et ces opérations ont été réglées après le 31 mars 2023. Elles ont donc été présentées séparément.

9. APPORTS REPORTÉS

L'apport de la sixième décennie est composé d'apports reçus et affectés à des fins spécifiques au gré du Président et approuvés par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, un apport de 95 000 \$ (néant en 2023) a été comptabilisé dans les opérations.

Le montant au titre de la bourse représente les fonds recueillis lors de la soirée du 50^e anniversaire pour financer une nouvelle bourse destinée à un chercheur autochtone, noir ou racisé en début de carrière. Au cours de l'exercice, un montant de 85 000 \$ (506 800 \$ en 2023) a été comptabilisé dans les revenus.

Le montant pour la transition de la main-d'œuvre vers une économie à faible émission de carbone représente les fonds amassés au cours de l'exercice pour un projet qui se poursuivra jusqu'en 2026. Au cours de l'exercice, un montant de 88 196 \$ a été comptabilisé dans les revenus.

	2024 \$	2023 \$
Apport de la sixième décennie	342 627	418 072
Bourse	358 855	295 000
Transition de la main-d'œuvre vers une économie à faible émission de carbone	153 304	-
Divers	150 500	70 000
	1 005 286	783 072

10. TRANSFERTS INTERFONDS

L'actif net affecté aux opérations qui, en vertu d'affectations internes imposées par le conseil d'administration, doit être maintenu pour financer les opérations de l'organisme. Pour financer les opérations de l'organisme, le conseil d'administration autorise un transfert annuel de ressources de l'actif net affecté à l'actif net non affecté. Ce transfert de ressources est déterminé en utilisant une formule approuvée par le conseil d'administration.

	2024 \$	2023 \$
Montant annuel établi selon la formule prédéterminée	2 578 797	2 485 095
Moins : Revenus nets de placement – fonds de dotation de base	4 644 057	1 538 927
	(2 065 260)	946 168

Le conseil d'administration autorise également un transfert annuel de ressources de l'actif net affecté à la dotation pour le centre d'excellence à l'actif net non affecté. Le transfert de ressources est déterminé en utilisant une formule approuvée par le conseil d'administration. Un montant de 556 082 \$ a été prélevé (un montant de 533 737 \$ a été transféré en 2023) pendant l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Le Fonds de la sixième décennie a transféré un montant de 80 122 \$ dans les activités de fonctionnement dans la composante de l'actif net non affecté.

Le comité de placement a autorisé un retrait non récurrent de 2 608 653 \$ de la dotation de base aux activités de fonctionnement et de 564 961 \$ de la dotation pour le centre d'excellence aux activités de fonctionnement pour financer les activités de 2024 et 2025 de l'organisme. Ces montants ont été transférés au cours de l'exercice 2024 avant la clôture de l'exercice 2025 de l'organisme.

11. DOTATION POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE (AFFECTÉE)

Les actifs nets liés à la dotation pour le centre d'excellence (affectée) représentent l'apport reçu du ministère du Patrimoine canadien pour la création d'un centre d'excellence sur la fédération canadienne ; un organe de recherche permanent visant à promouvoir une compréhension commune de la communauté fédérale du Canada, et pour soutenir les opérations du centre qui consistent à mener et à publier des recherches sur la fédération canadienne dans l'intérêt de la population canadienne dans le cadre de leur mission. L'organisme doit conserver en tout temps un montant établi d'actifs nets liés à la dotation pour le centre d'excellence (affectée). Les fonds doivent être investis selon les lignes directrices en matière de politique de placement de l'organisme. Le revenu généré par les actifs liés à la dotation du centre d'excellence (affectée) peut servir à couvrir les frais d'exploitation directs annuels et les coûts directs liés aux activités et événements de recherche. La dotation pour le centre d'excellence a été obtenue en mars 2019. En 2024, des revenus nets de placement de 1 118 968 \$ ont été réalisés au titre de la dotation pour le centre d'excellence (affectée) (des pertes nettes de placement de 28 209 \$ ont été subies en 2023) et les frais d'exploitation directs du centre d'excellence se sont établis à 672 776 \$ (457 763 \$ en 2023).

12. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation, excluant certains frais d'exploitation pour lesquels l'organisme est responsable, sont approximativement les suivants :

	\$
2025	123 000
2026	134 000
2027	155 000
2028	155 000
2029	155 000
Par la suite	233 000
	955 000

13. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement se compose de ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Débiteurs	127 307	(51 005)
Frais payés d'avance	27 084	(39 655)
Créditeurs et frais courus	(1 148 644)	117 751
Apports reportés	222 214	275 276
	(772 039)	1364 367

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Encaisse	1 489 877	2 833 683
Placements à court terme	3 502 915	400 000
	4 992 792	3 233 683

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, en raison de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition aux risques de l'organisme au 31 mars 2024.

Risque de crédit

L'organisme, dans le cours normal de ses activités, fournit du crédit à ses utilisateurs. L'organisme est exposé au risque de crédit en ce qui concerne ses débiteurs, mais n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'une personne en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'organisme établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit d'utilisateurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations économiques.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ces placements à court terme portant intérêt à des taux fixes, mais a déterminé que ce risque était faible.

Autre risque de prix

Les placements de l'organisme l'exposent à l'autre risque de prix étant donné que les changements des prix de marché peuvent entraîner une variation de la juste valeur des flux de trésorerie générés par ces placements. Le risque maximum résultant de ces instruments financiers est équivalent à leur juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère ce risque en faisant un suivi constant des flux de trésorerie prévus et annuels et des échéances de ses passifs financiers en maintenant des actifs liquides ou facilement convertibles en argent et en ayant accès à du financement additionnel provenant de sa marge de crédit.

NOS COMMANDITAIRES ET NOS COLLABORATEURS

Un grand merci aux commanditaires et collaborateurs
suivants qui ont appuyé nos activités avec tant de générosité
cette année :

Accenture
Alphonsine Lafond Fund for Innovation
Amazon
Association canadienne de l'immobilier (ACI)
AstraZeneca Canada
Boyden
Burgundy Asset Management
Conference Board of Canada
Deloitte
Fondation Familiale Trottier
Innovative Medicines Canada
Max Bell Foundation
McConnell Foundation
Medavie
Moderna
Pathways Alliance
Patrimoine Canada
PGF Consultants
Power Corporation du Canada
Public Services and Procurement Canada
Salal Foundation
Santé Canada
Teck Resources
Telus
Transports Canada
Université de Toronto
Vancity



INSTITUT
DE RECHERCH
EN POLITIQUE
PUBLIQUES



1470, rue Peel #200
Montréal, Québec
Canada H3A 1T1

T (514) 985-2461
F (514) 985-2559
irpp@irpp.org
irpp.org